



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Mission permanente de la Suisse
auprès des Nations Unies à Genève

Seul le texte prononcé fait foi

**Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC)
Session de fond 2007**

**Débat général sur le thème de l'examen ministériel annuel
*Renforcement de l'action menée pour éliminer la pauvreté et la faim,
notamment grâce au partenariat mondial pour le développement***

**Déclaration de
Mr. l'Ambassadeur Walter Fust**

**Directeur de la Direction du développement et de la coopération
du Département fédéral des affaires étrangères**

Genève, le 4 juillet 2007

Check against delivery

**Economic and Social Council of the United Nations (ECOSOC)
Substantial Session 2007**

**General Debate on the theme of the Annual Ministerial Review
*Strengthening efforts to eradicate poverty and hunger, including through the global
partnership for development***

**Statement by
H.E. Ambassador Walter Fust**

**Director General Swiss Agency for Development and Cooperation
Federal Department of Foreign Affairs**

Geneva, the 4nd July 2007

Monsieur le Président,

Permettez-moi de commencer par remercier toutes les personnes qui ont été impliquées dans la préparation de cette importante session de l'ECOSOC, la première du genre depuis l'instauration de deux nouveaux mécanismes au sein du Segment à haut niveau.

Je me félicite que le thème de cette première édition de la revue ministérielle annuelle établisse un lien manifeste entre l'objectif d'éradiquer la pauvreté et la faim, fixé dans le premier ODM et la mise en place d'un Partenariat mondial pour le développement, l'idée-phare de l'ODM 8.

La Suisse adhère au concept général avancé par le rapport du Secrétaire-général, selon lequel la lutte contre la pauvreté et la faim revêt un caractère multidimensionnel. La réalisation de l'ODM 1 exige en effet des progrès considérables dans un vaste éventail de domaines indissociables les uns des autres, tels que la santé, l'éducation et l'égalité hommes-femmes.

Si nous soutenons cette approche, nous souhaitons néanmoins exprimer une certaine retenue quant au contexte du rapport. Il n'est certes pas inutile de procéder à un inventaire global de ce genre pour mesurer le progrès - accompli ou non - et pour stimuler les interventions mais nous sommes toutefois d'avis qu'une certaine prudence s'impose face aux données agrégées en général, et aux agrégats régionaux en particulier.

Force est de constater que les indicateurs du développement diffèrent fortement au sein d'une seule et même région. L'Afrique sub-saharienne, par exemple, qui est souvent étiquetée en tant que région comme étant *off-track*, présente de fortes disparités en matière d'indicateurs de développement d'un pays à l'autre. Il en va de même pour les indicateurs de développement recueillis au niveau national, qui varient considérablement d'une région à l'autre d'un même pays. Nous sommes d'avis que tout examen orienté vers l'action devrait reposer sur des données désagrégées. Si tel n'est pas le cas, nous risquons de nous construire une image biaisée de la réalité, et en conséquence, d'encourir le risque d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques inappropriées.

Monsieur le Président,

Nous avons la ferme conviction que la croissance économique ne suffira jamais à elle seule à assurer le développement, dans toutes ses dimensions sociales, économiques et

écologiques. Elle doit en effet impérativement s'assortir d'une combinaison de politiques en faveur des pauvres et de mécanismes efficaces de redistribution au niveau national.

L'entrepreneuriat et la création d'emplois grâce aux investissements sont des moteurs fondamentaux du développement durable. A cet égard, la qualité et la durabilité des investissements est plus importante que leur quantité. Les accords d'investissements doivent présenter une totale cohérence avec le Consensus de Monterrey, c'est-à-dire inviter les investisseurs à prendre en compte l'impact social et environnemental de leurs engagements pour ne pas se limiter à leurs seules implications économiques.

Les réformes politiques visant à encourager les investissements devraient viser un bon équilibre entre la protection des droits des investisseurs, d'une part, et le respect de l'espace politique des pays en développement, de l'autre. Une telle démarche s'impose surtout lorsque ces investissements sont liés à des réglementations environnementales et sociales aux fins d'assurer le bien-être de la population.

Monsieur le Président,

L'OMD 8, qui fixe la nécessité d'un partenariat mondial pour le développement, requiert le renforcement mutuel des efforts et des engagements dans le but de créer un environnement international apte à favoriser le succès des stratégies nationales de développement. Il met en lumière le rôle indéniable du partage des responsabilités et de la redevabilité mutuelle dans l'issue du processus – à savoir le succès ou l'échec.

Je me dois d'exprimer mon inquiétude face à l'omission, dans le rapport du Secrétaire général, d'une mention déterminante, celle de l'un des aspects les plus importants du Consensus de Monterrey : la mobilisation des ressources financières domestiques pour le développement, qui implique l'instauration de conditions internes aptes à mobiliser l'épargne domestique, le soutien à un niveau approprié d'investissements productifs et le développement des capacités humaines.

Les pays en développement assument la responsabilité première de leur développement, et leur politique fiscale est le principal instrument à même de financer les biens et services du secteur public pour répondre aux besoins de leur population. En ce sens, il importe de renforcer la mobilisation fiscale domestique pour atténuer la dépendance envers les financements extérieurs. Les donateurs ont en conséquence le devoir de soutenir les

gouvernements dans leurs efforts de réforme, au niveau de leur système de fiscalité comme à celui du prélèvement de l'impôt.

On n'insistera jamais assez sur l'importance de la bonne gestion des affaires publiques en tant que condition essentielle du développement durable. Permettez-moi de répéter dans ce contexte que nous étions, à Monterrey, convenus de la nécessité d'instaurer des politiques économiques saines, des institutions démocratiques solides aptes à répondre aux besoins de la population, ainsi que des infrastructures améliorées de façon à assurer le fondement d'une croissance économique durable, à éradiquer la pauvreté et à créer des emplois.

Ce partenariat implique aussi la lutte commune contre la corruption. Celle-ci porte en effet gravement atteinte à la mobilisation et à l'attribution effective des ressources, puisqu'elle empêche l'affectation des ressources aux activités indispensables à l'éradication de la pauvreté, à la promotion du développement économique et du développement durable.

Dans ce contexte, faciliter la restitution d'avoirs d'origine illicite est une démarche essentielle. C'est la raison pour laquelle, la Suisse a initié la mise sur pied à Bâle du *International Centre for Asset Recover*. Ce centre offre un soutien aux pays en développement en vue de développer les capacités nationales nécessaires à la localisation et à la restitution des avoirs d'origine illicite.

Ces aspects du Consensus de Monterrey revêtent une importance capitale. Ils font partie intégrante du partenariat.

Monsieur le Président, je vous remercie de votre attention.

Mr. President,

Let me begin by thanking all those who have been involved in the preparation of this important ECOSOC meeting, the first of its kind since two new mechanisms were established within the High Level Segment.

I welcome the fact that the theme of this first edition of the annual ministerial review establishes a clear link between the objective of eradicating poverty and hunger as encapsulated in MDG 1 and the flagship idea of MDG 8 i.e. the establishment of a "global partnership for development".

Switzerland supports the general idea put forward in the Secretary General report that the fight against poverty and hunger is multidimensional and that MDG 1, if it is to be achieved, requires progress in a wide-ranging array of interlinked areas like health, education and gender equality.

If we agree with this approach, we would like however to express some words of caution against the general background of the SG report. Indeed, while a global stock taking exercise of this kind is not without value to evaluate progress, or lack thereof, and stimulate actions, we believe that aggregates in general and regional aggregates in particular should be handled with caution.

As a matter of fact, we observe that development indicators greatly differ within the same region. Sub-Saharan Africa, for instance, which as a region is often labelled to be off-track, experiences great level of disparities in development indicators between countries. The same is true for nationally aggregated development indicators which generally greatly vary between regions within a country. As a matter of principle, we believe that any review exercise intended to be action-oriented should be based on disaggregated data. Unless we have disaggregated data, we are at risk of building a biased picture of the realities and as a consequence, at risk of designing and implementing wrongful policies.

Mr. President,

We are convinced that if growth is not accompanied by a set of pro-poor policies and effective mechanisms of redistribution at the national level, then economic growth can never be a sufficient condition for development, in all its social, economic and ecological dimensions.

Entrepreneurship and job creation through investments are fundamental drivers of sustainable development. The quality and sustainability of those investments is, in this regard, more important than their quantity. Investments agreements have to be consistent with the Monterrey Consensus, urging investors to consider not only the economic implications of their undertakings, but also their social and environmental impact.

Policy reforms to foster investment should strike a fair balance between the protection of investors' rights and developing countries policy space consideration, particularly when related to environmental and social regulation to ensure public welfare.

Mr. President,

MDG8, which encapsulates the concept of a global partnership for development is about mutually reinforcing commitments and efforts to create an international enabling environment in which national development strategies can succeed. It is about shared responsibility and mutual accountability for success or failure.

I am concerned by the fact that the report of the Secretary general omits to mention one of the most crucial aspect of the Monterrey Consensus: the mobilisation of domestic financial resource for development, which includes the establishment of necessary internal conditions for mobilizing domestic savings, sustaining adequate levels of productive investment and increasing human capacity.

Developing countries are responsible in the first place for their own development and their fiscal policy is their central instrument to finance public sector goods and services to respond to their populations needs. In this sense, domestic fiscal mobilisation must be strengthened to mitigate the dependence on external financing and donors have a responsibility in supporting Governments in their efforts to reform tax systems and improve tax collection efforts.

One cannot overemphasize the importance of good governance as a condition for sustainable development. Let me repeat in this context what we commonly agreed upon in Monterrey, namely, that sound economic policies, solid democratic institutions responsive to the needs of the people and improved infrastructure are the basis for sustained economic growth, poverty eradication and employment creation.

This partnership also include a common fight against corruption as part of improving governance. Corruption is indeed a serious barrier to effective resource mobilization and allocation as it diverts resources away from activities that are vital for poverty eradication and economic and sustainable development.

In this context, facilitating the recovery of illegally acquired assets is critical. This is the reason why Switzerland has initiated the establishment of an International Centre for Asset Recovery in Basel. This centre offers support to developing countries in building the national capacities necessary to facilitate tracing and recovery of illegally acquired assets.

Those aspects of the Monterrey Consensus are crucial. They are full part of the "partnership".

Thank you Mr. President

